

Lancement de l'opération de réception des demandes de soutien aux revues culturelles Marocaines

Dans le cadre de sa politique de soutien à la production culturelle nationale, et en reconnaissance du rôle joué par les revues marocaines dans la promotion de la culture et l'approfondissement du débat intellectuel, le Ministère de la Culture annonce le lancement de l'opération de réception des demandes de soutien concernant les revues culturelles marocaines, pour l'année 2012.

Les responsables des revues culturelles qui seraient intéressés par cet avis sont priés de déposer leurs demandes auprès du bureau d'ordre de la Direction du livre, des bibliothèques et des archives, sis à : 17, avenue Michlifén, Agdal, Rabat), et ce avant la date limite fixée au 11 juillet 2012.

Le dossier de demande de soutien est composé des pièces suivantes :

- Le dossier juridique de la maison d'édition ;
- Des exemplaires des numéros précédents de la revue candidate au soutien ;
- Déclaration d'autres sources de soutien dont bénéficie la revue ;
- Relevé détaillé du coût de production d'un numéro.

Le soutien pour l'an 2012 peut être accordé à deux numéros de la revue ayant reçu l'accord du ministère ; le plafond attribué à chaque numéro est fixé à 50% du coût de publication à condition qu'il ne dépasse pas trente-cinq mille dirhams pour le numéro.

A titre d'information, le soutien s'adresse à toutes les revues culturelles marocaines publiées à travers les différentes régions du royaume, qui contribuent dans la promotion de la culture marocaine avec ses diverses composantes. Par ailleurs, la candidature est ouverte aux revues publiées en langues arabe, amazighe ou française.